

Militants de la citoyenneté européenne

Martine Roure, députée européenne, en exclusivité pour Médi@venir, sa lecture des récents événements politiques et s'affirme comme une fervente militante de la cause européenne

L'Europe a jusqu'à maintenant subi les conséquences de la mondialisation. Nous avons le sentiment qu'elle n'est pas actuellement à la hauteur de ses ambitions. Or nous craignons pour nos choix futurs, car nous avons peur de nous tromper. En revanche une constante s'impose, nous avons besoin d'un espace européen de débat démocratique. En effet, après avoir construit l'Europe des marchandises, nous réclamons l'Europe de la Santé, l'Europe de la Justice, l'Europe de la Recherche, l'Europe de l'Environnement, l'Europe de la Défense. Nous avons défendu l'Europe sociale et, face à l'abstention massive dans tous nos pays européens lors des élections du Parlement européen, nous sommes persuadés qu'il nous faut vivre l'Europe de la démocratie au quotidien. Seul un vrai projet européen, donnant aux Européens la possibilité de se prendre véritablement en mains, nous permettra de vivre cette Europe élargie. L'essentiel alors est dans la capacité qu'aura notre Europe à avoir la pleine maîtrise de son destin.

Mais, au-delà de ce constat, nous ne partons pas de rien, et nous pouvons nous reposer sur certaines valeurs fortes comme par exemple, la Charte des Droits Fondamentaux qui a été une étape importante. Mais elle n'est qu'une étape, d'autant plus qu'elle est ignorée de la plupart de nos concitoyens. Nous devons poser la question du pourquoi. Nous pouvons, nous devons aller plus loin afin de construire une Europe laïque de paix et de respect de chacun. Nos concitoyens veulent une Europe de l'emploi, ils veulent une Europe démocratique, une Europe de l'extension des droits civiques, des politiques sociales. Ils veulent être reconnus dans leur histoire et dans leur culture européennes. C'est ainsi qu'ils se reconnaîtront citoyens européens. Il n'y a pas d'autre réponse qu'euro-péenne, mais il faut que nous puissions nous prononcer en amont sur les orientations de la construction européenne afin de vivre ensemble cette construction. L'Europe ne peut se faire sans les citoyens. Il est fondamental que chacun se sente concerné par l'Europe. À la place à laquelle je suis, j'œuvre pour que le plus de citoyens soient informés du travail de leurs députés.

Il faut aussi, pour se rapprocher du citoyen, que l'Europe fasse des efforts par rapport au vocabulaire qu'elle utilise.



L'Europe, ce sont souvent des mots confus qui ne parlent pas, "montants compensatoires, fonds structurels, Commissions Parlementaires qui se confondent avec la Commission européenne, Conseil européen qui ressemble au Conseil de l'Europe, l'un étant dans l'Union, l'autre non, ...", retrouvons donc un vocabulaire simple pour des choses simples touchant à la vie de tous les jours. Chacun et chacune a droit à l'information et à l'expression afin d'exercer sa citoyenneté européenne et la simple justice est la reconnaissance de ces droits.

Aussi, il nous faut créer une autre Europe et nous voulons tous une Europe solidaire. Jusqu'au Sommet de Lisbonne, le mot utilisé pour décrire la pauvreté, au niveau européen, était le mot d'exclusion sociale. Le Sommet de Lisbonne a eu le courage d'utiliser aussi le mot de pauvreté. Des personnes sont privées des droits fondamentaux comme le droit à des ressources convenables, à un logement, à l'accès aux soins de santé et elles sont ainsi privées de toute participation à la vie sociale et économique. Les interventions dans le domaine de la protection sociale sont certainement une prérogative des gouvernements nationaux. Cela n'exclut toutefois pas la nécessité que l'Union définisse les principes directeurs d'une politique coordonnée de lutte contre la pauvreté, l'exclusion, la dépendance. Nous parlons d'une politique coordonnée destinée à favoriser l'insertion de tous les citoyens européens dans la trame de base de la société. Il s'agit de leur offrir la disponibilité de ressources, non seulement en termes de revenus, mais aussi de formation, de capacité à communiquer et à entretenir des relations, d'assistance médicale.

Il faut réfléchir également avec qui nous devons et voulons construire

cette Europe. L'entrée de la Turquie dans l'Union européenne pose problème. Nous ne pouvons le nier, même si nous avons en mémoire les inquiétudes qui ont surgi avec tous les nouveaux arrivants, depuis le début de la construction. C'est le principe même de l'entrée de la Turquie qui est en cause. Les citoyens européens savent que la construction d'une union politique suppose une Europe qui se fixe des limites. Ils savent aussi que si l'Europe n'est qu'une zone de libre échange, elle peut se contenter d'ajouter des clients, c'est même nécessaire. On peut même dire que, dans ces conditions, il n'y a plus aucun intérêt à se fixer des limites. Pourquoi alors avoir répondu non au Maroc ? La promesse d'une adhésion future de la Turquie à l'Union a été faite en 1963. Aujourd'hui, nous ne ferions pas une telle promesse : la Turquie ferait partie de la politique de voisinage de l'Union européenne, (ensemble russe, Maghreb, Proche-Orient). Nous en sommes là, face à un choix difficile : soit refuser après une promesse et blesser un peuple, en prenant un risque politique car on ne blesse pas un peuple impunément ; soit accepter et prendre le risque évident de ne pas pouvoir tenir nos objectifs d'une Europe politique. Et ensuite comment répondre aux demandes futures ? Ukraine, Géorgie, Arménie... Nous aurons à répondre à cette question de l'intégration de la Turquie. Il nous faut préparer notre réponse. Nous n'avons aucun intérêt à reculer quelle que soit cette réponse.

L'Europe a atteint un tournant crucial de sa longue histoire. En avalisant l'adhésion à l'Union de dix nouveaux États d'Europe centrale, orientale et méditerranéenne, mettant ainsi fin à une période de l'histoire qui divisait le monde en deux grandes puissances. Nous répétons que nous avons fait le bon choix. Il était impossible de reculer cette intégration à partir de ce constat. Mais nous devons nous donner les outils pour fonctionner correctement. Enfin, nous allons faire un choix d'orientation de l'Union avec le référendum sur la Constitution proposé par la Convention, ce choix est d'une grande valeur symbolique car il peut permettre à l'ensemble des citoyens européens de pouvoir se reconnaître dans un cadre commun de principes, de valeurs, d'objectifs, de règles. Le problème qui se pose à présent est de donner force à une Constitution

qui réponde aux besoins des peuples, en l'ancrant dans la conscience des citoyens européens et en exploitant toutes ses potentialités. Nous avons besoin d'un dialogue avec les citoyens européens afin de connaître leurs aspirations profondes et de construire avec eux l'avenir commun. Avec l'élargissement, l'Union est plus hétérogène et les problèmes ne seront pas tous résolus par la voie institutionnelle, mais par une volonté commune d'assumer les responsabilités de l'intégration, ainsi qu'une prise de conscience, que sans l'élargissement, l'Europe serait un champ de conflits et de menaces dans lesquels tous les pays européens seraient entraînés. Le futur traité constitutionnel ne doit pas être réduit au plus petit dénominateur commun. La méthode de la convention a été une méthode efficace. Ce traité constitutionnel va dans le sens d'une plus grande prise en compte des citoyens et à ce titre nous devons le défendre. Le fonctionnement de l'Union sera simplifié, nous retrouvons un système que nous connaissons bien, conforme au fonctionnement des démocraties de l'Union. Un président de la commission issu de la majorité parlementaire et responsable devant le Parlement, et nous avons vu avec la première commission Barroso, que c'est le Parlement, seul organe élu directement par tous les citoyens de l'Union, qui décide ou non du devenir de la commission. Nous

devons le dire et le répéter, j'ai trop entendu durant la dernière campagne électorale que le Parlement n'avait pas de pouvoir, et que voter ne servait à rien pour les élections européennes. Nous avons démontré le contraire, le peuple a un véritable contrôle démocratique par la voix de ses représentants au Parlement européen; en cela, nous avons démontré que l'Europe était aussi démocratique. Le texte du traité constitutionnel propose également un président de l'exécutif incarné avec la fin des présidences tournantes au Conseil, le renforcement du rôle du Parlement, un droit d'initiative citoyenne, où la signature d'un texte par au moins 1 million d'Européens sur 450 millions de citoyens. Nous devons avancer sur la voie du développement d'une Union politique, capable de s'affirmer sur la scène mondiale, et la création du Ministère des Affaires européennes participe à ce dessein, de garantir à ses citoyens des politiques communes de liberté, de sécurité et de justice efficaces. Nous avons besoin d'une Europe politique, d'une Europe qui puisse réagir librement. Les Européens doivent être capables de faire régner la paix sur leur continent. Nous savons que nous avons besoin d'un texte qui nous permette d'avancer. Tout cela va dans le bon sens; l'Europe se rapproche de ses citoyens; de plus en plus, ils doivent en avoir conscience et se réapproprier ce continent, leur continent, leur avenir.

**Médi@venir est une publication
d'Idées Nouvelles Europe
4432, route des Sausses
06910 Le Mas - France**



**Avec le soutien
de la Commission européenne.**



Directeur de la publication
Fabrice LACHENMAIER

Président du Comité scientifique
Gérard-François DUMONT

Membres du Comité scientifique
Jean-Paul BARBICHE
Enrique BARON CRESPO
André DANZIN
Maria Carmen FAUS PUJOL
Philippe HERZOG
Philippe SANMARCO

Illustrations
Crédit Médiathèque
Commission européenne
et Paul GANANTCHIAN

Secrétariat d'édition
Jean-François RAIOLA

Révision
Chantal LUPIAC-LACHENMAIER

Mise en page
Magali MYSLIWIEC

Imprimerie: MACFLY (Nice)

Tirage: 2000 exemplaires

ISSN n° 1765-5811

Tous droits de reproduction, de traduction
et d'adaptation réservés pour tous pays.

Copyright I.N.E. 2005

www.ideesnouvelles.com

ine@ideesnouvelles.com

Tel.: +33 (0) 493 604 055

Fax: +33 (0) 493 604 280

À lire

L'Europe et les services publics



La vie d'un député européen n'est pas un long fleuve tranquille. Pour s'en convaincre, il suffit d'entrer dans la mêlée européenne des services publics avec Philippe Herzog, auteur du rapport sur le Livre vert de la Commission européenne sur les SIG (Services d'Intérêt Général) pour le Parlement européen. Dix-huit mois de travail acharné, 160 réunions et initiatives dans plusieurs pays européens, des pressions, des jeux politiques complexes, un vote mouvementé pour un résultat inespéré... Le récit vivant que le rapporteur propose dans ces pages éclaire le citoyen sur les réalités méconnues de la vie parlementaire européenne. Le lecteur constate que la France perd de son influence sur le terrain européen quand elle veut projeter son modèle national de "champion des services publics". Par contre, il voit se dégager un coin de ciel bleu pour la promotion des SIG sur le grand marché. La vision doit à la fois saisir et respecter la diversité des choix locaux et nationaux et imaginer des SIG européens. Cela exige l'effort de partager des valeurs et des intérêts. C'est ainsi que Philippe Herzog a pu ouvrir des brèches significatives en direction d'un droit européen positif des services publics : il explique comment il a pris en compte les approches des autres pays, travaillé par-delà les fractions partisans et en lien étroit avec des acteurs de la société civile. Ceux qui veulent amplifier l'action en faveur des SIG sont invités à rejoindre la partie, loin d'être finie. Après le Livre blanc de la Commission publié en mai 2004, l'auteur identifie des priorités d'action, "dix commandements" pour avancer vers une perspective commune pour les services d'intérêt général.

Par contre, il voit se dégager un coin de ciel bleu pour la promotion des SIG sur le grand marché. La vision doit à la fois saisir et respecter la diversité des choix locaux et nationaux et imaginer des SIG européens. Cela exige l'effort de partager des valeurs et des intérêts. C'est ainsi que Philippe Herzog a pu ouvrir des brèches significatives en direction d'un droit européen positif des services publics : il explique comment il a pris en compte les approches des autres pays, travaillé par-delà les fractions partisans et en lien étroit avec des acteurs de la société civile. Ceux qui veulent amplifier l'action en faveur des SIG sont invités à rejoindre la partie, loin d'être finie. Après le Livre blanc de la Commission publié en mai 2004, l'auteur identifie des priorités d'action, "dix commandements" pour avancer vers une perspective commune pour les services d'intérêt général.

Médi@venir est placé sous le haut patronage de Josep Borrell Fontelles, président du Parlement européen.



*"Je me félicite de cette initiative qui vise à diffuser l'information sur l'Europe...
Je formule tous mes vœux de succès à ce nouveau média..."*